

## Compte rendu du CSAL du 8 février 2023 Une fois qu'on a passé les bornes, il n'y a plus de limites

Toulouse le 3 mars 2023

Vous trouverez la déclaration liminaire de la CGT sur notre site via le lien ci-dessous : <a href="https://31.cgtfinancespubliques.fr/IMG/pdf/dl">https://31.cgtfinancespubliques.fr/IMG/pdf/dl</a> csa 08022023.pdf

Le CSA s'est tenu le 8 février avec huit points à l'ordre du jour : trois sujets soumis aux votes et cinq pour information. Les documents joints nous ont permis de comprendre, rapidement, que les décisions étaient ficelées et que les analyses n'étaient ni amendables ni discutables.

S'il fallait une réunion pour comprendre que le contrat d'objectifs et de moyens (COM) était un mensonge pavé de bonnes intentions sans moyens. Il fallait le faire !

S'il fallait une réunion pour comprendre que la direction diminue, contre l'avis des syndicats et des usagers, le temps de réception et le service public pour les contribuables. Vous avez bien fait !

S'il fallait une réunion pour définir les ponts naturels, imposés, aux agents sans l'octroi d'un jour de congé supplémentaire. Il fallait le faire !

S'il fallait une réunion pour modifier les horaires du SIE Rangueil après le vote des personnels. C'était utile!

S'il fallait une réunion pour examiner le DUERP de 2021 en 2023. Il fallait le faire!

Cette instance qui participe du dialogue social qui n'a pour dialogue que le nom et qui n'a aucun contenu social est, dans la période de lutte, de peu d'intérêt, tant les batailles pour les retraites nécessitent d'être avec les personnels pour accompagner, convaincre et organiser. Les mobilisations à venir sont essentielles sur tous les enjeux revendicatifs. Tout est lié. Les emplois génèrent des cotisations sociales, les augmentations de salaires créent des cotisations sociales!

Notre expérience et l'histoire de ce pays montrent que le rapport de force est le seul levier qui permette d'avancer sur les revendications. Nous n'avons pas siégé tant nous étions conscients que

tout était écrit d'avance et déjà décidé et qu'aucun verbiage syndical ne pouvait infléchir la direction. De plus, ce CSA s'est tenu, une fois de plus, sans règlement intérieur, sans que les modalités de la réunion aient été définies dans un point à l'ordre du jour. D'un point de vue légal, la CGT Finances publiques de la



Haute-Garonne conteste, une nouvelle fois, toute légitimité à ce CSAL et aux décisions qui pourraient y être prises.

Notre déclaration liminaire pointait les inepties des votes proposés et la nécessité de se concentrer sur la bataille des retraites. C'est ce à quoi nous avons consacré une bonne partie de notre énergie depuis le 19 janvier.